

Evaluation

Lecture	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens• Capacité à adresser sa lecture
Explication	<ul style="list-style-type: none">• Qualité de l'expression et niveau de langue orale• Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos
Question de grammaire	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent• Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques
Entretien	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à défendre une lecture personnelle• Capacité à expliquer et à justifier ses choix• Aptitude au dialogue• Qualité de l'expression et niveau de langue orale• Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion• Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

Calendrier

1. **Épreuves orales** : du 26 au 30 juin 2023
2. **Evaluation** : après la prestation du candidat, l'examineur porte sur la **fiche d'évaluation** pour chaque partie de l'épreuve ses appréciations ainsi que le nombre de points attribués à la première partie et à la seconde partie. Il signe la fiche complétée. Seule la note globale sur 20 est reportée sur le **bordereau de notation**
3. **Saisie des notes orales** : dans l'application dédiée jusqu'au 1er juillet 2023
4. **Les résultats seront publiés sur CYCLADES** pour les candidats de Première ; les candidats devront obligatoirement se munir de leur numéro de matricule indiqué sur la convocation.
5. Aucune note ne sera communiquée par téléphone.
6. **Relevés de notes**, mis à disposition sur l'application CYCLADES dans les établissements scolaires dans le courant du mois de juillet 2023

Ressources :

1. Bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020
2. <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>
3. le site académique : <https://lettres-lca.ac-mayotte.fr/>



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vade mecum Epreuve de français ORAL

Accueil, formalités : 10 minutes

Préparation : 30 minutes

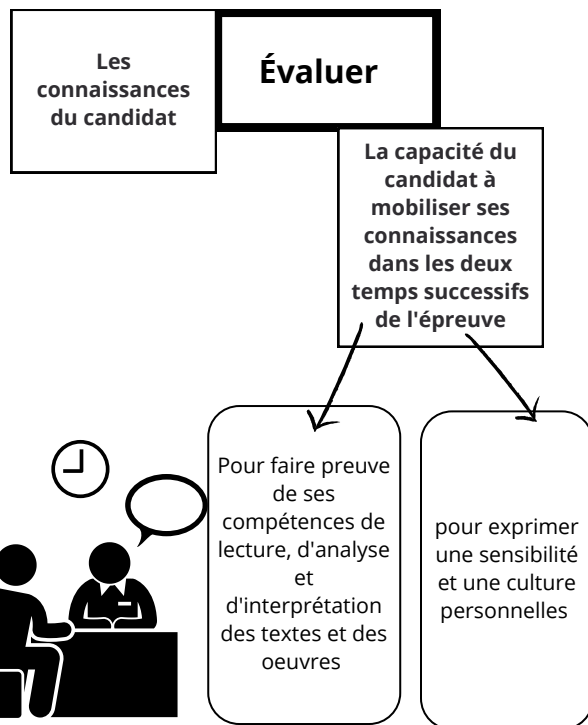
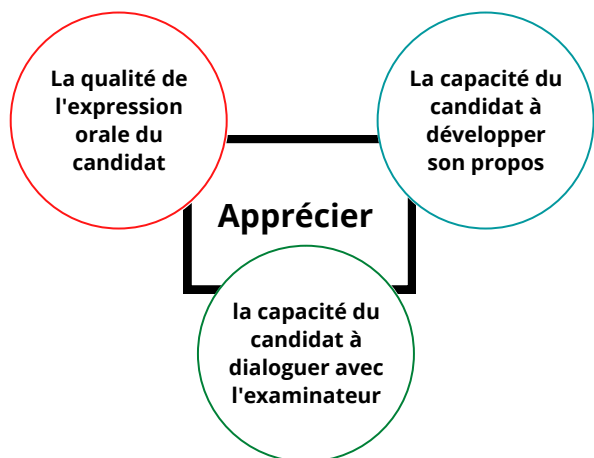
Passage : 20 minutes

Coefficients :

Baccalauréat général : 5

Baccalauréat technologique : 5

Objectifs de l'épreuve



À compter de la session 2023 du baccalauréat (pour les EAF à compter de 2022), **le candidat dispose d'une copie des textes et de l'œuvre choisie pour l'épreuve orale et pour sa préparation.** Le récapitulatif communiqué à l'examinateur en amont des épreuves comporte la liste des textes, une copie des textes et l'indication de l'œuvre choisie par le candidat.

1 ère partie : Exposé sur un des textes du récapitulatif

Durée : 12 minutes

1. Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examinateur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé.

Cette partie est notée sur 2 points

2. Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examinateur dans le texte, quand celui -ci excède cette longueur. **Cette partie est notée sur 8 points**

points

3. Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examinateur au moment du tirage.

Cette partie est notée sur 2 points.

La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.

Proposer **une sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue**

La question de grammaire posée **ne concerne qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte**

Indiquer par écrit au candidat, au moyen de la **fiche d'évaluation** les références du texte et la question de grammaire

2ème partie : Présentation de l'œuvre choisie par le candidat

Durée : 8 minutes

Cette partie de l'épreuve, **notée sur 8 points**, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture.

Elle se déroule en **deux temps successifs**, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :

1. **le candidat présente brièvement l'œuvre** qu'il a retenue et expose les raisons de son choix

2. **le candidat réagit aux relances de l'examinateur** qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

Ne pas revenir sur la 1ère partie de l'épreuve

Conduire l'entretien de **manière ouverte**

Permettre au candidat d'**expliquer, de justifier, de défendre son point de vue**